

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES DE LA

BONNE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

—♦♦— XYVI^e année —♦♦— Octobre 1898 —♦♦—



LA SAINTE FAMILLE

par BERNARDINO LUINI.



Vol. 26 ✻ Octobre 1898 ✻ N° 7

Annales de la Bonne Sainte Anne

✻ de Beaupré ✻

L'Eglise Saint-Joachim de Rome

PAR un *Motu proprio* en date du 20 juillet de la présente année, Notre-Saint Père le Pape a bien voulu confier à la Congrégation du Très Saint Rédempteur la nouvelle église de Saint-Joachim, construite, à Rome, comme souvenir du jubilé épiscopal de Sa Sainteté. Cette église sera le centre de l'*Adoration réparatrice des nations catholiques*, dont le but est d'offrir à Dieu des prières publiques, expiatoires et perpétuelles, pour apaiser sa justice irritée et détourner du monde les fléaux de sa divine colère. A cet effet un jour de la semaine a été assigné à chaque nation, durant lequel les associés font une visite au T. S. Sacrement, et prient environ une demi-heure aux intentions de cette œuvre. Le jour assigné au Canada et aux Etats-Unis est le mercredi.

Convaincus d'avance que tous nos chers lecteurs et abonnés s'empresseront de s'affilier à cette grande confrérie, nous donnerons plus tard les conditions à remplir et les indulgences qui y sont attachées. En attendant, soyons unis dans la prière.

P. GIRARD, C. SS. R.

LÉON XIII, PAPE

Ad perpetuam rei memoriam Motu proprio.

LA piété filiale de certains fidèles leur a inspiré naguère l'idée d'élever dans la Ville Eternelle et pour ainsi dire sous nos yeux une église dédiée à saint Joachim, Notre patron céleste. Cet édifice devait rappeler à la postérité le cinquantenaire de Notre ordination sacerdotale et aussi notre épiscopat. Nous approuvâmes donc volontiers le projet en question, car il Nous semblait bon que le souvenir des bienfaits de Dieu à notre égard fût consacré par un monument durable.

Les catholiques prêtèrent à cette entreprise un concours si empressé et si généreux, que de toutes part et sans aucun délai ils apportèrent de grandes sommes d'argent. Ce témoignage éclatant d'affection et de piété filiale Nous réjouit d'autant plus, que Nous savions que l'église serait élevée dans un quartier de Rome où la population est dense et les secours spirituels trop rares.

On mit donc la main à l'œuvre ; celle-ci fut commencée avec tant d'ardeur, que l'on put concevoir l'espérance de la voir bientôt achevée. Mais comme tout le monde le sait, cette attente fut complètement déçue, et l'entreprise tomba en proie à la mauvaise administration et au désordre. Aussi, pour que les intentions des catholiques ne fussent pas frustrées, nous confiâmes provisoirement la direction de l'œuvre à Notre Vénérable Frère Joseph-Marie Constantini, archevêque de Patras, et le soin de l'église au prêtre Hippolyte Onesti. Nous primes sur Nous l'achèvement de l'entreprise, et aussi les dettes dont elle était grevée.

Mais aujourd'hui, voulant lui donner des bases plus solides, Nous tournons les yeux vers les membres de la Congrégation du Très Saint Rédempteur. Nous savons, en effet, le but que leur a fixé Saint Alphonse, leur père et leur législateur : regarder comme leur devoir habituel et spécial de consacrer tout leur zèle à répandre parmi les peuples les mœurs chrétiennes et la piété.

Nous désignons donc ces religieux pour administrer la dite église Saint-Joachim, et pour y remplir selon l'usage toutes les fonctions religieuses. Mais Nous décidons et déclarons que l'église Saint-Joachim elle-même et les œuvres qui en dépendent seront sous Notre juridiction propre et perpétuelle, et sous celle de Nos Successeurs dans le Pontificat.

Puisque cette église Saint-Joachim est le siège principal d'une con-

frérie instituée pour l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement et pour la réparation par la prière des outrages faits à la Majesté divine, Nous confirmons par la présente lettre l'approbation que Nous avons donnée ailleurs à cette œuvre. Ainsi Nous ratifions ce que Nous avons déjà ordonné par une lettre en forme de Bref, publiée le 6 mars 1883, et qui ouvrait les trésors des saintes indulgences à tous ceux qui se faisaient inscrire dans la dite association.

Quant aux pouvoirs qui ont été conférés à Antoine Brugidou, prêtre au diocèse de Lyon, en ce qui concerne la même confrérie, par les Lettres apostoliques du 6 mars 1883, du 27 septembre 1890 et du 22 septembre 1893, Nous les lui retirons complètement, et Nous les transférons à l'Institut Alphonsien. Nous Nous réservons le droit de choisir, parmi les religieux de cet institut, un homme à qui Nous confierons le soin de tout administrer conformément aux règles que, dans les lettres susdites, Nous Nous sommes proposé d'établir quand le moment opportun en sera venu. C'est ce que Nous établissons et ordonnons, nonobstant toute chose contraire.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 20 juillet de l'an 1898, de Notre pontificat le vingt et unième.

LÉON XIII, P.A.P.E.



Chronique

LES pèlerinages pendant la seconde moitié du mois d'août. — La seconde moitié du mois d'août a vu les pèlerinages diminuer sensiblement. Il n'y a rien en cela qui doive étonner, si l'on se rappelle que dès le 17 il en était déjà venu 100 à Sainte-Anne de Beaupré. Au surplus, c'est toujours vers ce temps qu'ont lieu les Retraites Ecclésiastiques, ce qui met MM. les Curés dans l'impossibilité d'amener à cette époque leurs ouailles au Sanctuaire.



..Monsieur Monaghan à Ste-Anne de Beaupré. — Des lignes qui précèdent il ne faudrait cependant pas conclure que la saison des pèlerinages soit déjà passée. Il s'en faut bien, puisque depuis notre dernière chronique, nous n'avons pas reçu moins de 20 pèlerinages organisés, dont plusieurs tout spécialement intéressants.

Entre autres, la journée du dimanche, 21 août, mérite une mention spéciale. Elle nous a amené 5 pèlerinages, à savoir : *Bienville, Saint-Sauveur, C. M. B. A. de Québec, Saint-David* et *Plattsburg, N. Y.* (Catholic Summer School). Encore en attendions-nous un sixième : l'Union de Saint-Joseph de Québec. Un contre-temps étant survenu, ce pèlerinage fut remis au dimanche suivant.

Pour nous dédommager, le pèlerinage de Plattsburg nous a procuré le bonheur de recevoir Sa Grandeur Mgr Monaghan, Evêque du diocèse de Wilmington, Del. Co. Ce vénérable prélat tint à honneur de pontifier à la grand'messe paroissiale de 7½ h. Il assista au Trône à 4½ h., pendant le chant des Vêpres, et suivit ensuite la procession qui eut lieu dans la Basilique avec la relique de sainte Anne, ce dimanche étant le troisième du mois. Sa Grandeur a passé toute la journée dans les exercices de la prière, et n'est partie que le lendemain.



Un pèlerinage manqué. — Durant le cours de la semaine suivante, un seul pèlerinage avait été annoncé, celui de Wallagras, Me. Il a malheureusement fait défaut, en sorte que nous n'avons eu cette

semaine aucun pèlerinage à enregistrer. C'est la première fois depuis que le commencement de la saison.



Le dimanche, 28. — Par contre, le dimanche suivant, 28 août, nous avons reçu 3 pèlerinages. ceux de *l'Union Saint-Joseph de Québec*, annoncé pour le dimanche précédent, de *Saint-Vincent de Paul de Québec*, et du *Sault-Montmorency*. Avec les pèlerins privés, ces pèlerinages nous ont donné le chiffre de 2.000, à peu près autant que le dimanche précédent.



Le pèlerinage de Pike River. — Le mardi, 30 août, est venu le beau pèlerinage de *Pike River*, avec un millier de pèlerins, sous la conduite du Rév. Mr Cardin. C'est le second pèlerinage du diocèse de Saint-Hyacinthe : le premier était venu le 17 juillet. Le pèlerinage de Pike River clôt la liste des pèlerinages du mois d'août.



Un visiteur de marque. — Le dernier jour du mois d'août a été signalé par la visite de Son Excellence M. Cambon, ambassadeur de France aux Etats-Unis et négociateur de la paix entre ce dernier pays et l'Espagne. Son Excellence est arrivée par les chars de 11 h., accompagnée de son fils et de son secrétaire. Pendant sa visite, M. Cambon a témoigné le plus vif intérêt et nous a, à plusieurs reprises, manifesté combien il était heureux d'avoir vu de ses yeux ce Sanctuaire aujourd'hui célèbre d'une extrémité de l'Amérique à l'autre. L'illustre visiteur nous a quittés par les chars de midi.



Statistique du mois d'août. — La somme des pèlerinages pour le mois d'août est de 24. ce qui nous donne, pour le chiffre total, 109 pèlerinages. Pour ce qui est des pèlerins, nous en avons compté 25.000, ce qui nous conduit à environ 100.000 depuis le commencement de l'année ! Nos prévisions s'accomplissent donc. Tout nous permet de conjecturer, dès à présent, que cette année 1898 sera la plus forte que l'on ait encore vue jusqu'ici. Gloire à Sainte Anne !



La journée du 4 septembre. — Le pèlerinage de *St-Patrice de Québec*. — Le 4 septembre a été une journée qui rappelle les plus belles du mois de juillet : temps splendide et pas moins de 2.500 pèlerins. Trois pèlerinages organisés s'étaient donné rendez-vous ce jour-là à Sainte-Anne de Beaupré : celui de *Saint-Joseph de Lévis*, le *Chœur de l'orgue de Saint-Roch de Québec*, et celui de *Saint-Patrice de Québec*.

C'est avec un plaisir tout particulier que nous avons vu ce dernier, organisé par nos Confrères de Québec. Il est vrai que chaque année les fils de saint Patrice nous arrivaient sous le nom de Forestiers Catholiques, comme ils l'ont encore fait cette année, le 17 du mois de juillet. Mais il y avait déjà plus de vingt ans qu'ils n'étaient plus venus « en paroisse. » Cet heureux retour aux anciennes coutumes est dû à l'initiative du F. P. Henning, le nouveau Supérieur de la Communauté de Saint-Patrice, et curé de la paroisse.

Le R. P. Henning est arrivé à la tête de plus de 700 de ses paroissiens par les chars de 8½ h. Il était accompagné de deux autres Pères, les RR. PP. Delargy et Gutberlet. A 10½ h. il chanta une Grand'Messe, c'était la troisième de cette matinée ! Le R. P. Delargy, le même qui était venu prêcher le sermon anglais le jour de la Fête de sainte Anne, fit le sermon de circonstance. A 2½ h. après-midi, eut lieu la dernière réunion, et à 4½ h. les pèlerins de Saint-Patrice s'en retournèrent satisfaits et heureux ! Au revoir !



Pèlerins privés et Visiteurs américains. — Les journées du 5 au 10 se sont passées sans amener aucun nouveau pèlerinage. Par contre les chars ont déversé, quatre fois par jour, bon nombre de pèlerins venant privément faire leurs prières à la Bonne sainte Anne.

A 11 h. surtout, il nous arrive régulièrement de 100 à 150 touristes, pour la plupart américains et protestants, que la réputation de sainte Anne de Beaupré attire en ce lieu, et qui le visitent, nous devons le dire, avec beaucoup de respect et d'intérêt. Ces visites au sanctuaire de la grande Thaumaturge du Canada ont déjà été, chez plusieurs d'entre eux, l'occasion de la conversion et du retour à la véritable Eglise. La Bonne sainte Anne d'ailleurs les récompense. On cite, en effet, telle personne qui, venue malade, a été guérie radicalement au simple attouchement de la relique, au moment du départ. Elle n'a eu que le temps de détacher sa montre en or de \$80.00, et de la présenter au Père qui s'était intéressé à elle, en lui disant : *Je veux me faire catholique !* Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi !



Le dimanche, 11 septembre. — Ce dimanche nous a amené les pèlerinages de *Limoulu*, de l'*Union Lambillotte de Québec*, et des *Jeunes Gens de Saint-Vincent de Paul* (paroisse Saint-Jean de Québec). En tout environ 1.500 pèlerins.

Pèlerinage du Lac St Jean. — Le soir, du 12 septembre, sont descendus par les chars de 6 h. de 150 à 200 pèlerins, accompagnés de plusieurs prêtres et venant du *Lac St-Jean*. Nous voyons avec bonheur s'accroître chaque année le mouvement qui pousse les habitants de cette contrée vers le Sanctuaire de la Bonne sainte Anne. Nous savons de bonne source que le manque de ressources suffisantes a seul empêché, cette année, un grand pèlerinage de s'y organiser, pour venir par la voie d'eau. Nous faisons les vœux les plus ardents pour que, l'an prochain, l'entreprise soit couronnée d'un plein succès.



Un miracle. — Le mardi, 13, un pèlerin de Berlin Falls, N. H., a été subitement et radicalement guéri en recevant la sainte communion à la fin d'une grand'messe qu'il avait fait chanter à son intention. L'heureux favorisé de sainte Anne s'appelle J. B. Falardeau. Il était estropié depuis 24 ans !



La miraculée de Biddeford, Me. — Le même jour, est venue à Sainte-Anne, Melle Amanda Remillard, la miraculée de Biddeford, Me., dont les journaux américains ont tant parlé. Nous avons recueilli de sa propre bouche tous les détails de sa guérison. Elle était accompagnée de plusieurs de ses amies et spécialement du Rév. M. Canuel, l'un des desservants de Saint-Joseph, paroisse de la miraculée, et qui a pleinement confirmé le récit de sa paroissienne. Ce récit, avec les témoignages écrits et les articles de journaux qui ont à l'encre reproduit dans leurs colonnes cette étonnante guérison, forme un véritable dossier que nous mettrons sous peu « in extenso » sous les yeux de nos lecteurs. Vive la Bonne sainte Anne !



Le Pèlerinage de la Malbaie. — Le 14 septembre, à 4½ h., p. m., est arrivé le pèlerinage de la *Malbaie*. Ce pieux pèlerinage n'a pu, à cause des exigences de la marée, séjourner bien longtemps à Sainte-Anne de Beaupré. Toute la soirée fut consacrée aux confessions. Le lendemain matin, à 7½ h., fut célébrée la messe du pèlerinage. A 7½ h., eut lieu le « Grand Exercice, » après quoi les pèlerins s'en retournèrent, emportant avec eux, nous en sommes certains, les bénédictions de leur Mère bien-aimée !



Visite de Sa Grandeur Mgr Bruchési. — La réunion à Québec, en ces jours, du Comité de l'Instruction publique, nous a valu l'avantage de recevoir le même soir Sa Grandeur Monseigneur P. N.

Bruchési, archevêque de Montréal. Tout le monde connaît la dévotion de Mgr Bruchési à sainte Anne. Il a célébré la sainte Messe le lendemain matin à 6 h. en présence des pèlerins de la Malbaie, qu'une si heureuse fortune a comblés de bonheur. Sa Grandeur est retournée à Québec par les chars de 7½ h.



Un pèlerinage pour l'an prochain. — Le R. P. Stanton, le fameux organisateur du pèlerinage de Kingston, Ont., qui, depuis quelques années, amène avec lui plusieurs milliers de pèlerins, a déjà demandé pour l'an prochain, l'usage de la Basilique durant deux jours de la neuvaine préparatoire à la Fête de la Bonne Sainte Anne.

J. HOVOIS, C. SS. R.



LA DÉVOTION À SAINTE ANNE AU CANADA

III. — Le Fort Sainte-Anne du Cap Breton

LES commencements de la dévotion à sainte Anne au Canada sont comparables à la marche des rayons d'un soleil levant : ceux-ci effleurent le sommet des montagnes avant de plonger dans la profondeur de la vallée, celle-là ne se fixe définitivement qu'après avoir parcouru le pays dans toute sa longueur. En attendant, on en retrouve facilement les traces partout où le missionnaire porte ses pas. Aujourd'hui, c'est au Cap Breton ; demain, ce sera au lac Supérieur ; plus tard, à Québec, et finalement à la côte de Beaupré.

La propagation si rapide de ce culte n'a rien qui doive étonner, quand on sait que tous ceux qui se transportaient dans la Nouvelle France l'emportaient avec eux comme un précieux trésor, et le considéraient à bon droit comme leur force et leur sauvegarde. Il faut se rappeler qu'on était précisément à l'épo-

que où sainte Anne concentrait toutes les attentions en France, et même dans toute l'Europe. Grands et petits se livraient à l'envi aux plus édifiants exercices de piété envers cette grande Thaumaturge. Le roi Louis XIII lui-même, mais surtout l'illustre reine Anne d'Autriche, et toute la cour à leur suite, en donnaient l'exemple. La future mère du grand Roi appréciait plus que tous les trésors de la France et portait toujours sur elle une relique de sainte Anne, relique qu'elle avait reçue, après beaucoup instances, de l'évêque d'Apt. Toujours mue par la même piété, elle faisait de plus célébrer une messe tous les jours dans l'église d'Apt, où repose le corps de la Sainte, pour obtenir du ciel, par son intercession, « le bonheur de pouvoir donner un fils à la France. » (1) Ses vœux furent exaucés et, le 5 septembre 1638, elle donna le jour à celui qui devait occuper si glorieusement le trône de France sous le nom de Louis XIV.

D'autre part, en Bretagne, sainte Anne, depuis la découverte de sa statue dans le champ du Bocenno, en 1624, soulevait toutes les populations par ses apparitions, ses miracles et ses révélations. On s'y rendait de toutes parts. « A trois lieues à la ronde, dit la chronique, tous les chemins qui conduisaient à la pauvre cabane de feuillage du Bocenno étaient encombrés par des processions de pèlerins de tout âge et de tout rang, qui venaient vénérer la miraculeuse image de la sainte Mère de Marie Immaculée. » (2) A la pose et à la bénédiction de la première pierre du sanctuaire d'Auray, le 26 juillet 1625, on ne comptait pas moins de trente mille pèlerins.

Les Pères Vimont, Lalemant et de Vieuxpont, futurs missionnaires du Canada, étaient encore en France, témoins de cet enthousiasme religieux ; Champelain aussi s'y trouvait, et ce n'est qu'au milieu du bruit de cette fête, qui eut tant de retentissement dans tout le royaume, qu'il put s'occuper des graves intérêts de sa colonie naissante. C'est donc l'esprit tout rempli du récit des merveilles de sainte Anne, que missionnaires et fondateur firent voile pour le Canada, les premiers en

(1) *Le Pèlerinage de Sainte-Anne d'Apt*, v. 42.

(2) *Guide du pèlerin de Sainte Anne*, p. 39.

1625, et Champlain l'année suivante. (1) Instruits à la même école des événements et pénétrés des mêmes sentiments, ils étaient prêts désormais à remplir leur mission providentielle.

Mais dans quelle triste condition se trouvait leur champ d'action ! L'ivraie de l'hérésie y croissait en toute liberté. Québec, à la vérité, était fondé depuis près de vingt ans, mais ses progrès étaient à peine sensibles, à cause de l'insouciance des compagnies mercantiles qui ne s'en occupaient que tout juste pour sauvegarder les intérêts de leur associés ; et, pour comble de malheur, les huguenots étaient arrivés à la direction des affaires. Le religieux Champlain en gémissait tous les jours, mais, n'étant que lieutenant-gouverneur, il n'avait ni l'autorité ni les moyens suffisants pour y remédier. Le fort était même sans vivres, et sans munitions, en 1629, lorsque l'ennemi se présenta à ses portes. Champlain, n'ayant rien à opposer aux forces considérables commandées par Kertk, dut capituler et voir « en un seul jour l'anéantissement de vingt années de travaux incessants. » (2) Toute la population française, moins trois ou quatre familles, reprit aussitôt le chemin de la mère patrie. Quelle sombre perspective pour l'avenir ! L'Eglise naissante du Canada sera donc étouffée dans son berceau !

Oh ! non, loin de là ! Ils partent, mais sainte Anne reste pour veiller sur son domaine et protéger les quelques familles qui s'y sont implantées. Elle ne permet cet événement, si malencontreux en apparence, que pour éloigner du pays tous ces hommes cupides et hérétiques, et y former à leur place une colonie selon son cœur.

Pendant le capitaine Daniel, en compagnie du P. Vimont, ainsi que les Pères Noyrot, Lalemant et de Vieuxpont étaient partis de France, le premier, le 26 juin 1629, et les derniers, quelques jours plus tard, pour porter secours tous ensemble aux habitants de la colonie. Mais ni les uns ni les autres ne devaient toucher au terme de leur voyage. Québec était déjà aux mains de l'ennemi.

Le capitaine Daniel, en apprenant ce désastre à son arrivée au Cap Breton, résolut de s'en venger en chassant de l'île un

(1) *Œuvres de Champlain*, pp. 1076 et 1108.

(2) *Samuel de Champlain*, par Dionne, p. xiv.

Ecossais, le sieur James Stuart, qui venait de s'y fortifier. Il débarqua avec une partie de ses gens, attaqua le fort, et l'emporta d'assaut ; puis, il le démolit, pour en bâtir un autre à l'entrée de la rivière Grand Cibou. Rien n'y manquait, dit la *Relation*, pour en faire un fort « plus recommandable pour sa capacité, ny pour la facilité de son abord. » Maison, chapelle, magasin, tout s'y trouvait fortement retranché. Son site était si avantageux, continue le P. Lejeune, « qu'avec dix ou douze « pièces de canons, on pourrait couler à fond tous les vaisseaux « ennemis qui s'y présenteraient. (1) » Tel est le site que sainte Anne avait choisi pour sa première résidence dans la Nouvelle-France. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Les travaux du fort tiraient déjà à leur fin, lorsque, au grand étonnement de tout le monde, le P. de Vieuxpont s'y présenta à l'improviste : il venait d'échapper à un affreux naufrage dans lequel le P. Noyrot et quatorze hommes de l'équipage avaient trouvé la mort. Le P. Lalemant, lui aussi du nombre des survivants, écrivant plus tard sur ce sujet, reconnaît que ce n'est qu'à une intervention céleste qu'ils durent leur salut. « De « vous dire, dit-il, comment le Père de Vieuxpont et moy nous « avons échappé du naufrage, il me serait difficile, et croy que « Dieu seul en a cognoissance, qui, suivant les desseins de sa « divine providence, nous a préservés. » (2) Ils avaient tout perdu, sauf quelques épaves au milieu desquelles, chose merveilleuse ! on trouva un *grand tableau* que la mer avait respecté.

Le P. Lalemant profita d'un bateau de pêche, dans le voisinage, pour retourner en Europe, abandonnant tout ce qui avait été sauvé à son compagnon d'infortune, « hormis, dit-il, le *Grand Tableau*, duquel le matelot Basque s'était saisi, mais j'avais bien pensé, au retour, de lui faire rendre, si une autre disgrâce ne nous fût arrivée. » (3) Le P. Lalemant, en effet, n'aborda en Espagne qu'en faisant un second naufrage dans lequel il perdit absolument tout et dont il n'échappa qu'à grande peine.

Mais quel était donc, se demande-t-on avec raison, ce *Grand*

(1) *Relations des Jésuites*, 1635, p. 42.

(2) *Œuvres de Champlain*, p. 1290. — (3) *Ibid.*, p. 1294.

Tableau que prêtres et marins se disputaient à l'envi ? L'histoire ne le dit pas en toutes lettres, mais le nom imposé sur le champ aux importantes fortifications et à la chapelle du Cap Breton indique assez clairement que ce devait être celui de notre glorieuse et puissante patronne. (1) Les deux missionnaires, en choisissant la Bonne sainte Anne pour titulaire, auront voulu, d'accord avec le capitaine Daniel, que ce fort fût à jamais le monument de leur piété filiale et de leur profonde gratitude envers elle. Aussi, à compter de ce jour, le nom de Grand Cibou, sous lequel on désignait jusque-là cette localité, a-t-il fait place à celui de *Fort Sainte-Anne du Cap Breton*.

Situé à l'entrée du golfe, sur « les premières terres qu'on rencontre venant en ce pays, » (2) le Fort Sainte-Anne sera désormais, plus encore par son titulaire que par son site, le boulevard de la colonie, l'asile du voyageur, la résidence du missionnaire et le phare de la foi. C'est dans son enceinte, dans sa chapelle, que le marin échappé aux dangers sans nombre de l'immense océan, viendra reprendre des forces et offrir ses vœux à Celle qui est le « Port assuré des navigateurs ; » (3) c'est de son foyer, de son autel, que jailliront ces rayons vivifiants, qui porteront les lumières de la foi et de la civilisation dans toute la région environnante ; c'est enfin dans cette « Forteresse de l'Eglise » (4) que la religion persécutée et bannie du reste de la Nouvelle-France viendra se réfugier en attendant des jours meilleurs.

P. GIRARD, C. SS. R.

Le nom de Marie.

Sainte Anne à sa fille chérie,
 A donné le nom de Marie.
 De tous les noms c'est le plus beau,
 Il fut écrit sur son berceau.

(1) Nous n'ignorons pas, en écrivant ces lignes, qu'une autre interprétation a été donnée à ce passage de notre histoire ; mais la nôtre, croyons-nous, est aussi fort admissible.

(2) *Relations des Jésuites*, 1635, p. 3.

(3 et 4) Litanies de sainte Anne



LE TRÈS SAINT SACREMENT

par FR. MAX SCHMALZL.

Patrons des Paroisses

LE TRES SAINT SACREMENT

DANS notre numéro du mois de juillet, nous avons déjà eu l'occasion, de parler de l'auguste Sacrement de nos autels, lorsque nous avons expliqué la « Table du Sanctuaire. » Nous y revenons avec plaisir aujourd'hui, parce que c'est le titulaire de plusieurs paroisses, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Dans tous les siècles. l'Eucharistic a eu des adorateurs qui se sont prosternés devant l'Hostie consacrée et l'ont proclamée Dieu ; des martyrs qui sont morts pour en défendre la vérité ; des génies puissants qui l'ont acclamée dans leurs chants, qui ont élevé, pour l'abriter, de magnifiques sanctuaires ; des âmes qui se sont vouées exclusivement à la garder, et qui passent leur vie auprès d'Elle comme auprès de leur Maître. Pourquoi tous ces hommages ? Tous les Sacrements ne sont-ils pas saints ? Oui, sans doute, mais celui-ci est « le Saint » Sacrement par excellence : les autres nous confèrent la grâce celui-ci nous donne Jésus-Christ l'auteur même de la grâce.

La sainte Eglise donne à ce Sacrement le nom de « souvenir. » « O Dieu, dit-elle, qui dans ce Sacrement admirable nous avez laissé un *souvenir* de votre Passion ! » Oh ! que ce souvenir devrait nous être cher ! Que ne fait-on pas, de nos jours surtout, pour conserver la mémoire des grands hommes et de leurs exploits ! On élève des statues, on frappe des médailles, on construit de splendides monuments, on écrit sur le marbre et sur l'airain !

Mais quel personnage a jamais été ou sera jamais comparable à Jésus-Christ ? Quel événement fut jamais plus digne d'être conservé à la mémoire des hommes, que celui qui se passa, il y a bientôt deux mille ans, au sommet du Calvaire ? Jésus mourant sur la Croix, voilà le grand événement ! Voilà « le gond » sur lequel roule toute l'histoire du monde ! Les siècles

qui l'ont précédé n'avaient fait que l'attendre ; tous ceux qui l'ont suivi le chantent et le bénissent !

Oh ! quel souvenir que celui qui nous est offert dans la sainte Eucharistie ! Et ce souvenir lui-même, ce n'est pas de la pierre ou du marbre, ce n'est ni de l'or ni de l'argent, c'est le Corps et le Sang de Jésus-Christ !

J'en suis sûr, cher lecteur, vous vous êtes pris quelquefois à regretter de n'avoir pas vécu au temps de notre divin Sauveur ! Vous auriez aimé, comme S. Augustin, à le voir et à l'entendre ! Vous auriez aimé à vous trouver dans la compagnie de ses disciples, lorsqu'il épanchait son cœur dans le leur, et qu'il leur enseignait les secrets de la vie éternelle ! Vous auriez aimé à le suivre sur les chemins, en Judée, en Samarie, partout ! Vous auriez aimé surtout à être présent à la dernière Cène, lorsqu'il institua son sacrement d'amour, et à participer ainsi à la première communion qui se fit dans le monde !

Mais quoi ! Le prêtre, à l'autel, n'est-il pas le représentant de Jésus-Christ ? La sainte hostie qu'il dépose sur votre langue, ne contient-elle pas ce même Jésus que les Apôtres contemplaient de leurs yeux ? Les effets salutaires qu'auraient produit dans votre âme, vous semble-t-il, la communion reçue des mains du Sauveur, pourquoi ne les ressentiriez-vous pas, quand vous venez vous as-coir à la table sainte ? S. Léonard de Port-Maurice affirmait qu'il lui faudrait des volumes, pour enregistrer les grâces sans nombre qu'il avait reçues dans ce Sacrement. Pourquoi beaucoup de chrétiens se montrent-ils si indifférents à venir recevoir cette divine nourriture ? Ah ! c'est qu'ils ignorent les *fruits d'une seule communion bien faite*. La Sainte Eucharistie, nous disent les Docteurs, augmente en notre âme la grâce sanctifiante, et nous unit à Jésus-Christ de la manière la plus intime. Elle nous remplit de ferveur et de suavité, au point de nous faire trouver un charme inexprimable dans les choses de Dieu. De plus elle nous prémunit contre le péché mortel, nous obtient le pardon des péchés véniels que nous commettons chaque jour, et la rémission des peines temporelles dues pour nos fautes passées. Enfin elle est un gage de la vie éternelle : *Celui qui mange de ce pain*, dit Jésus, *vivra éternellement*. (Jean, VI, 59.)

Nous n'avons parlé que des effets produits dans l'âme. Mais il n'y a pas jusqu'à notre misérable corps, qui n'en reçoive les plus salutaires effets. Outre que bien souvent les guérisons miraculeuses, les pèlerins le savent par expérience, s'obtiennent à ce moment, il est certain que la sainte communion diminue en nos corps le feu de la concupiscence, et qu'elle leur donne un droit spécial à la résurrection, selon la promesse de Jésus-Christ. (Ibid., 55).

Le pain eucharistique a été appelé « le pain des forts. » Il y a, à ce sujet, dans l'histoire du Canada, un trait qui mérite d'être rappelé ici. C'est l'épisode de Daulac et de ses compagnons.

C'était en 1660, tout au commencement de la colonie. Les Iroquois avaient juré d'exterminer tous les Français. Ils s'avançaient vers Québec, alors la capitale, avec l'intention bien arrêtée de s'emparer de cette ville et d'attaquer ensuite les Trois-Rivières et Montréal. S'ils venaient à bout de leur entreprise c'en était fait de la colonie naissante.

Mais ces barbares avaient compté sans l'énergie que les chrétiens puisent au banquet eucharistique : Daulac et ses compagnons allaient les arrêter. « Ces dix-sept braves, lisons-nous dans Ferland, se préparèrent à la mort, de manière à n'avoir aucune inquiétude soit temporelle soit spirituelle. Chacun d'eux fit son testament ; *tous se confessèrent, communiaient ensemble, et, en présence des autels, promirent de ne jamais demander quartier et de se soutenir fidèlement les uns les autres.* Vers la fin d'avril, ils firent leurs adieux, comme s'ils eussent été certains de ne jamais revenir, et, le premier mai, ils s'arrêtèrent au pied du saut des Chaudières, sur la rivière des Outaouais. Ayant trouvé là un petit fort sauvage, formé de pieux à demi pourris qu'on avait plantés en terre, ils se décidèrent à y attendre les Iroquois, qui allaient descendre des terres de chasse situées au nord. . . . » (1)

On sait le reste. Comment les Iroquois arrivèrent en effet ! Comment nos jeunes héros, aidés seulement de quelques alliés Hurons et Algonquins, tinrent tête, pendant dix jours entiers,

(1) *Cours d'histoire au Canada* par l'abbé Ferland, vol. 1., chap. XII.

à une armée de 700 guerriers, dont ils mirent la plus grande partie hors de combat. Comment ce ne fut que par un fâcheux accident, tout à fait imprévu, que les Iroquois purent entrer dans la forteresse, plus honteux d'une pareille victoire qu'ils ne l'eussent été d'une défaite dans un combat ordinaire. Comment enfin, à la vue d'un pareil héroïsme, la crainte les saisit au point de leur faire renoncer à attaquer Québec, et de les décider à retourner dans leur pays. Le Canada était sauvé!

J. HOVOIS C. SS. R.

L'héroïsme de la charité.

La Congrégation des Filles de la Charité a fait rédiger une intéressante notice sur la vie et les vertus de l'héroïque *Sœur Anna Ginoux de Fermoy*, une religieuse de 34 ans, victime de son dévouement dans la catastrophe du Bazar de la Charité, arrivée l'année dernière. Le douloureux anniversaire qu'on vient de célébrer à Paris donne de l'actualité aux détails qui concernent les derniers moments de cette modeste héroïne :

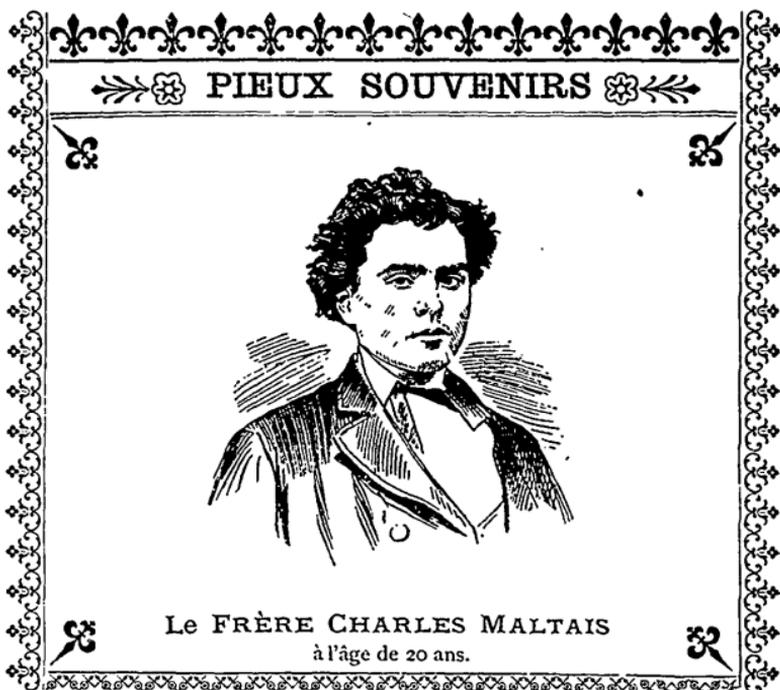
Au lieu de songer à sa propre conservation, Sœur Anna, en vraie Fille de Charité, s'était employée à faire sortir les personnes qui l'entouraient. Puis, quand elle se vit elle-même sans aucun espoir de salut, en face d'une mort horrible, elle se mit à genoux, prit son chapelet, et attendit, en priant, l'accomplissement de la volonté de Dieu. « Je n'oublierai jamais, disait un sergent de ville présent au désastre, l'impression que me fit cette jeune Sœur. Je la voyais, aidant de toutes ses forces, avec un calme incroyable, à faire sortir les infortunées qui semblaient vouées à la mort ; et je vous assure qu'elle a sauvé beaucoup de personnes, qui auraient péri sans son secours dévoué. Lorsque tout à coup les flammes l'entourèrent, sans qu'il y eût moyen de lui porter aucun secours, elle se jeta à genoux, et, tenant son chapelet, les yeux levés, elle priait : l'expression de sa figure était vraiment céleste : on eût dit qu'elle était déjà au ciel. »

Un autre disait : Je croyais voir un ange au milieu des flammes. »

(Extrait de la *Semaine Religieuse de Tournai, Belgique.*)

La foi est un flambeau ; elle peut s'éteindre dans les cœurs.

« Peu de science éloigne de la Religion ; beaucoup de science y ramène. » (Bacon).



••♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦ Le solitaire ♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Chicoutimi, 3 mai 1891.

Bien-aimés parents,

NOUS voici donc arrivés au jour pénible pour nous tous, au triste jour du départ. Il y en a peut-être qui vont me trouver dur de vous laisser dans une aussi mauvaise position. Mais, vous le savez, nous avons demandé encore quelques mois afin de mieux nous préparer à ce départ, et nous n'avons pu obtenir aucun délai. Mais, chers parents, pour vous consoler de ce refus qui nous paraît un peu dur, rappelons-nous les paroles que Notre-Seigneur adressait à son peuple quand ce divin Sauveur passa sur la terre. Les voici : *Si quelqu'un m'aime, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive !* Or il arriva qu'un jeune homme lui dit : « Seigneur, accordez-moi le temps d'ensevelir mon père qui vient de mourir, et je vous suivrai. » Eh bien ! chers parents, les mêmes paroles m'ont été adressées, si ce n'est par Notre-Seigneur en personne, c'est par ses représentants sur la terre.

J'ai demandé aux Révérends Pères de m'accorder encore seize mois au milieu de mes bons parents, et on ne m'en a accordé que dix ; impossible d'en obtenir davantage. Je vous demande donc, chers parents, de sacrifier de bon cœur votre enfant au divin Jésus, qui est le maître de toutes les vies et de tous les biens, ainsi qu'à sa bonne Mère, la Sainte Vierge, qui a sacrifié son cher Fils pour notre salut à tous. Ce sacrifice, fait généreusement, nous méritera à tous une grande récompense après la mort. Avant de nous dire adieu, chers Parents, je vous demande pardon, à tous, des offenses et des peines que je vous ai causées, et je vous demande encore, cher père et chère mère, votre bénédiction, au nom de notre divin Sauveur Jésus. Avant de vous quitter, laissez-moi, chers parents, vous faire les vœux que je désire et demande pour vous tous au bon Dieu en ce moment. Je vous souhaite donc de jouir d'une bonne santé, et de réussir dans toutes vos entreprises, comme je désire réussir dans la mienne. Je vous souhaite encore de voir l'accord et la paix régner dans toute la famille et de vivre saintement, afin d'avoir le bonheur de mourir entre les bras de Jésus et de Marie. Que le ciel soit notre partage pour l'éternité ! Là il n'y aura plus de séparation ! Là, chers parents, vous recevrez la récompense du grand sacrifice que Dieu vous demande aujourd'hui. Adieu, chers parents ; adieu chers amis, ou plutôt, au revoir dans un temps plus heureux !

Votre enfant affectueux et reconnaissant,

CHARLES MALTAIS.

Celui qui dicta et signa cette lettre si touchante entra deux jours plus tard, comme humble Frère servant, au monastère des Pères Rédemptoristes à Sainte-Anne de Beaupré. Oh ! quel bonheur pour Charles Maltais ! Depuis sa première communion, faite avec une piété admirable à l'âge de dix ans, il avait ardemment désiré de pouvoir se consacrer à Dieu. « Depuis ce temps, disait-il, Dieu seul et moi, nous savons combien j'ai pleuré pour revêtir un jour l'habit religieux ! Ce jour serait le plus beau de ma vie ! » Les circonstances l'avaient malgré lui retenu dans le monde. Ce n'est qu'à l'âge de trente-deux ans et trois mois, que le pieux jeune homme put réaliser son dessein,

grâce au R. P. Fiévez qui, prêchant la mission à la cathédrale de Chicoutimi, lui obtint son admission dans l'Institut de saint Alphonse. C'est alors que Charles fit écrire la lettre citée plus haut. Elle devait rester comme un mémorial pour consoler ses parents, que son départ allait laisser dans une position difficile. Mais il fallait suivre avant tout l'appel du ciel : l'amour de Dieu triompha de l'amour filial. D'ailleurs la vie religieuse paraissait facile à Charles : sous l'habit séculier, il avait mené la vie d'un moine, d'un solitaire ! L'assiduité aux offices divins, la réception fréquente des sacrements, la prière continuelle, la mortification dans les repas, la fuite du commerce des hommes, des fêtes bruyantes, des jeux même les plus innocents : tout cela l'avait préparé à la vie monastique.

Charles fit donc son entrée au monastère, le 5 mai 1891. Il commença son noviciat le 16 octobre, et le 21 novembre, il avait l'insigne bonheur de prendre l'habit religieux : la joie dont son âme était remplie se reflétait jusque sur sa figure. Il fit ses six mois de noviciat avec la plus grande ferveur ; on remarquait en lui toutes les vertus d'un bon Frère servant : il était humble, charitable, obéissant, mortifié, détaché de la volonté propre, et il s'appliquait à observer les moindres règles de l'Institut.

La vie édifiante qu'il avait menée dans le monde devait sans doute, dans les desseins de la divine Providence abrégée celle du couvent. Le cher frère Charles tomba dangereusement malade et tous les soins du médecin furent inutiles. En septembre 1892, la maladie commença à inspirer des inquiétudes. Il était beau de voir le cher infirme toujours patient et résigné ; et ne voulant qu'une chose : l'accomplissement du bon plaisir divin. « Comme le bon Dieu veut, » disait-il souvent. Au premier jour de l'année 1893, le cher Charles reçut comme patron le bienheureux Gérard Majella. Il comprit qu'il devait l'imiter, surtout dans sa vertu dominante, la conformité à la volonté divine. Il le priait souvent et aimait à lire la vie du bienheureux Frère. Il ne cessait de demander à Dieu, par l'intercession de ses saints patrons, de ne pas mourir subitement, afin de pouvoir prononcer les vœux, et il fut exaucé. Il le fit à l'oratoire de l'infirmerie, après avoir reçu déjà les der-

niers sacrements. Dès lors il ne fit plus que soupirer après le paradis. Il trouvait que la mort venait lentement. La veille de sa mort il disait : « Je veux aller au ciel cette nuit. » Le malade eut l'extrême plaisir de recevoir la visite de Son Eminence le Cardinal Taschereau, et celle de Mgr Gravel, évêque de Nicolet. Il promit à ce dernier de prier pour lui et pour son diocèse, quand il serait arrivé au ciel. Comme on montrait au moribond l'image de Notre-Dame du Perpétuel Secours, il la baisa avec une grande ferveur, ainsi que l'image du bienheureux Gérard. Il conserva sa présence d'esprit jusqu'à la fin, et put communier deux jours de suite en viatique. C'est au commencement de l'octave du Très Saint Rédempteur, le 18 juillet 1893, à 3 heures du matin, que, le sourire sur les lèvres, il rendit son âme angélique à son Créateur. Il était âgé de 34 ans, 5 mois et 15 jours. La dépouille mortelle du cher Frère Charles fut déposée dans le caveau sous la Basilique de la Bonne sainte Anne, sa patronne de prédilection. C'est le premier de nos Frères mort au Canada. Puisse l'humble *solitaire* inspirer l'amour de la solitude à un grand nombre de jeunes gens, et puissent ceux-ci marcher sur ses traces et suivre un jour dans la gloire leur vertueux porte-étendard !

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

Ami, et fac quod vis ! C'est une parole du grand S. Augustin. Elle signifie que celui qui se laisse guider par l'amour de Dieu agira toujours bien.

—♦—

« Si vous m'arrachiez un œil, je vous regarderais encore de l'autre avec affection. » (S. François de Sales).

—♦—

« Voulez-vous aimer Dieu ? Aimez-le ! » (Le même).

—♦—

« La croix est partout. Il faut ou la porter ou la trainer. »
(Ste Thérèse).

—♦—

« Une seule maxime bien méditée suffit pour faire un saint. »
(S. Alphonse).

NOS GRAVURES



BERNARDINO LUINI

LA Sainte Famille. — Bernardino Luini, l'auteur du tableau dont nous donnons l'image, a composé toute une *Histoire de saint Joseph et de sainte Anne*. La collection, presque toutes des fresques, en a été heureusement rassemblée dans la galerie Brera de Milan. Fervent imitateur de Léonard de Vinci, et son continuateur le plus heureux, Luini se prit d'un véritable culte pour sa mémoire et ses œuvres. Il recueillait avec piété ses moindres croquis et ses plus insignifiantes maquettes pour les transformer en tableaux. Notre image en est un exemple. En la comparant avec celle du numéro de juin, on voit immédiatement qu'une même idée a présidé aux deux compositions. Les personnages y sont dans une posture à peu près identique. Sainte Anne, assise, en occupe le centre ; la sainte Vierge, appuyée sur les genoux de sa Mère, soutient l'Enfant Jésus qui prodigue ses caresses, dans le tableau de

Luini, au petit saint Jean-Baptiste, dans celui de Vinci, à un tendre agneau. Il n'y a que l'expression qui diffère : Vinci est joyeux, tandis que Luini, selon son habitude, est plutôt mélancolique. Dans les deux, le regard de la Sainte Vierge déborde de tendresse, mais, dans le dernier, il est rempli de douloureux pressentiments. Pour Marie, en effet, le mystère des douleurs est sans voiles, mais la Bonne sainte Anne, montrant le ciel, semble dire qu'il est le terme de toute souffrance.

Peu de tableaux symbolisent mieux que celui-ci toutes nos antiques dévotions ; elles y sont toutes représentées : le Sacré Cœur, la Sainte Famille, la Sainte Vierge, sainte Anne, saint Joseph et saint Jean-Baptiste. C'est ce qui le rend d'autant plus précieux à nos yeux.

P. GIRARD, C. SS. R.



LE MIRACLE DU 22 JUIN

ou

GUÉRISON DE SEUR BERNADETTE

Watertown, N. Y.



ERS le mi-juillet, nous recevions du Rev. M. Hervieux, de Tupper Lake, N. Y., une lettre au sujet de la guérison si remarquable dont il est question dans notre titre. On y lisait, entre autres choses : « La Sœur est maintenant bien portante. Je ne sais si quelqu'un a écrit à propos de ce miracle, mais de grâce veuillez-en parler dans vos *Annales*. . . »

Depuis ce temps, nous sommes restés en correspondance avec le Rev. M. Hervieux. Il nous a confirmé pleinement dans les premières informations qu'il nous avait données. Le temps nous paraît donc venu de faire connaître cet éclatant témoignage de la bonté de sainte Anne. Nous le ferons en donnant tous les détails qui nous sont venus des sources les plus certaines.

C'est le 22 juin de cette année que la Sœur Bernadette, Religieuse du Couvent Saint-Joseph, Watertown, N. Y., a été instantanément guérie dans le Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

Ce jour-là, était venu le pèlerinage d'Ogdensburg, N. Y., pèlerinage admirable de piété, l'un sans contredit des plus beaux et des plus édifiants de toute la saison. Au nombre des 500 pèlerins se trouvaient plusieurs malades, entre autres la Sœur Bernadette.

Sœur Bernadette est une jeune religieuse de vingt-cinq ans. Depuis deux ans déjà elle souffrait d'une maladie interne extrêmement douloureuse et extrêmement grave, qui avait déjoué tous les efforts de quatre des meilleurs docteurs de la région. La maladie avait empiré à tel point que tout espoir fut perdu, et que l'on dit à la Sœur de se préparer à la mort. Elle reçut les derniers Sacrements, dans un état de parfaite résignation à la sainte volonté de Dieu, et fit généreusement le sacrifice de sa vie.

Cependant les docteurs qui l'avaient soignée ne l'avaient pas abandonnée complètement. Ils essayèrent encore de trouver quelque moyen d'enlever à la mort cette victime qui leur échappait malgré tous leurs efforts. Finalement ils tinrent conseil et convinrent de proposer à la malade une opération. C'était, à leur avis, le seul moyen de la sauver. Cette proposition n'eut pas, auprès de la religieuse, le succès sur lequel comptaient les médecins. Déjà préparée à la mort, elle ne se souciait guère de courir les chances d'une opération douloureuse et qui lui répugnait. Elle refusa donc. Les médecins s'adressèrent à sa Supérieure, qui ne put d'avantage parvenir à obtenir le consentement de la malade. On alla plus loin. On fit intervenir l'autorité ecclésiastique. Monseigneur Gabriels fut invité à ordonner à Sœur Bernadette de se laisser opérer. Mais Mgr Gabriels répondit qu'il ne pouvait, dans le cas dont il s'agissait, que conseiller, non ordonner.

Tout paraissait donc perdu. De son côté, Sœur Bernadette conservait dans son cœur un secret espoir de guérison. Mais sa confiance était dans le secours du ciel, non dans les ressources humaines. Elle fit appeler sa Supérieure et lui dit : « Révérende Mère, si vous désirez réellement tenter encore quelque chose pour moi, laissez-moi aller en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. J'ai la confiance que cette grande Sainte me guérira. » Cette demande fut acceptée par la bonne Supérieure, et le voyage à Sainte-Anne accordé.

C'est dans ces circonstances que Sœur Bernadette partit de Watertown. Il fallut la tirer de son lit, et la transporter dans les chars, tout cela avec mille précautions. Le voyage ne fut, comme on peut le penser, qu'une longue souffrance, chaque cahos un peu violent provoquant d'insupportables douleurs. Quand on la débarqua à Sainte-Anne, après

un tel voyage, elle avait plutôt l'apparence d'un cadavre que d'une personne vivante. Il fallut de nouveau la prendre à bras, la hisser dans une voiture, lui entourer la tête de coussins, pour la transporter du bateau au Sanctuaire.

On arriva pourtant. La pauvre malade fut déposée dans un fauteuil au pied de la statue de sainte Anne. Elle y demeura pendant toute la durée du pèlerinage. Que se passa-t-il durant ce temps entre sainte Anne et elle ? Combien d'actes de confiance et en même temps de résignation sortirent de son cœur ? Nul ne le sait. Ce que nous savons, c'est que l'un de nos Père, le Rev. Père Lemire, allait de temps en temps visiter Sœur Bernadette et lui faire vénérer la sainte Relique.

Pendant le pèlerinage touchait à sa fin. Le dernier exercice avait eu lieu à 10½ h. ; il était fini. Chacun se retirait au bateau. Plusieurs des consœurs de la malade avaient elles-mêmes déjà quitté l'église, sans songer à un miracle. Et pourtant c'était le moment que sainte Anne s'était choisi ! Voici comment on le constata.

Tandis que la foule s'écoulait rapidement et qu'il ne restait déjà plus qu'une centaine de personnes dans la Basilique, le R. P. Lemire, venant par le chœur, se disposait à aller au fauteuil de la malade, pour faire vénérer une dernière fois la sainte Relique. Mais quel ne fut pas son étonnement de la voir venir elle-même aussi tranquillement qu'une personne en parfaite santé, s'agenouiller et vénérer la Relique. Le Père n'en pouvait croire ses yeux. « Quoi ! c'est vous ? » lui demanda-t-il. « Oui, répondit-elle, c'est moi, je suis guérie ! »

Je n'entreprendrai pas de décrire l'émotion qui s'empara des personnes présentes à la vue de cette malade qui était entre mourante, incapable de se soutenir et qui maintenant marchait sans la moindre difficulté. Tous pleuraient de joie. A l'instant même, le Frère Sacristain saisit les deux coussins, désormais inutiles, et se mit à la tête d'une procession en chantant le *Magnificat*. Tous le suivirent, y compris l'heureuse miraculée.

Le R. P. Supérieur, appelé immédiatement, put constater le changement merveilleux qui venait de s'opérer dans l'état de Sœur Bernadette. Il en était d'autant plus frappé que lui-même l'avait aidée à entrer dans l'église. Pour s'assurer encore davantage de sa guérison, il lui dit de se mettre à genoux pour recevoir sa bénédiction. Elle le fit à l'instant et sans la moindre difficulté, ce qui lui eût été absolument impossible une heure auparavant.

Elle était donc guérie ! Elle s'en alla au bateau, à pieds, sans appui,

parcourant avec agilité une distance de presque un mille. Elle arriva au milieu de ses consœurs et des autres personnes qui la connaissaient, excitant partout la même admiration. Le retour s'est effectué sans la moindre souffrance. Elle est rentrée dans son couvent. On nous dit qu'elle *elle est très bien!* Les deux coussins sont restés au Sanctuaire.

Ce fait, parfaitement attesté, est un des plus merveilleux qui soient jamais arrivés dans le Sanctuaire de la Bonne Sainte Anne. C'est la raison pour laquelle nous avons aimé à en donner tous les détails. C'est une preuve de plus de la puissance extraordinaire que sainte Anne a reçu de Dieu, et de la bonté avec laquelle elle use de cette puissance envers les malheureux. Remercions sainte Anne! Aimons-la! prions-la! et toujours elle nous bénira!

VIVE LA BONNE SAINTE ANNE!



ACTIONS DE GRACES



CANADA (Suite)

Nicolet. 21 janv. : « Merci à sainte Anne pour m'avoir tirée d'embarras dans de grandes difficultés. » Une abonnée.—26 Fév. : « Il y a deux ans j'avais une bronchite dont la Bonne sainte Anne m'avait guérie, après la promesse de faire publier cette grâce dans les *Annales*. J'ai négligé de le faire et je suis retombée. Je m'acquitte enfin de ma promesse et je demande pardon à sainte Anne pour ma négligence, la suppliant de me secourir de nouveau. » Mde Joséphine Lord.—27 Mars : « Il y a quelque temps je promis à sainte Anne que, si elle m'obtenait la grande grâce que je sollicitais, je m'abonnerais à ses nouvelles *Annales* et y publierais le fait, pour sa plus grande gloire. Je viens donc aujourd'hui accomplir ma promesse. Je demande à cette bonne Mère de vouloir bien me continuer ses faveurs et bénir toute ma famille. Amour et reconnaissance à sainte Anne! » Une abonnée.—« Mon frère, depuis longtemps adonné à la mauvaise habitude de s'enivrer, n'a pris aucune boisson enivrante depuis plus de deux ans, et est sincèrement converti. Grâce à Dieu et à la Bonne sainte Anne à qui j'avais demandé cette conversion, avec promesse de la faire publier dans les *Annales* si je l'obtenais. » Une abonnée, par P. A. Gouin, Ptre, Curé.

Nominingue, 27 mars : « Il y a six mois je me suis fait écraser un pied par un billot. Je devais en avoir pour plusieurs mois sans marcher. Dans ma peine je promis à sainte Anne, si elle me guérissait, de le faire publier dans les *Annales*. Le mal disparut et trois jours après je marchais sans aucune difficulté. Une abonnée. 27 Mars : « Voilà 4 mois je fus atteinte d'une maladie très grave. Tout à coup j'eus l'idée de prier sainte Anne et le Sacré Cœur. A l'instant je ressentis du mieux. A présent je suis bien. » Mde E. Charbonneau.

Norman, Ont., 20 avril : « Actions de grâces soient rendues à la Bonne sainte Anne pour toutes les faveurs qu'elles a accordées à ma famille. » Une abonnée.



Bulletin de l'Archiconfrérie

NOUS avons mis, le mois passé, sous les yeux de nos lecteurs la Bulle Pontificale obtenue le 26 avril 1887 par feu Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Nous donnons ci-après le mandement par lequel Son Eminence promulguait cette Bulle, qui érigeait en Archiconfrérie la Confrérie de Sainte Anne de Beaupré établie l'année précédente.

Nos abonnés pourront y admirer la tendre dévotion du Cardinal défunt envers la Bonne sainte Anne. Ils auront en même temps l'occasion de se rappeler les précieux avantages dont jouissent les membres de l'Archiconfrérie, avantages qu'il est si facile à tous de se procurer.

Quant aux ordonnances qui terminent le mandement, nous n'en avons reproduit que les deux derniers articles, dont l'un intéresse spécialement Messieurs les Curés, et l'autre les pèlerins.

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINTE MARIE DE LA VICTOIRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

La dévotion toujours croissante envers la Bonne sainte Anne, patronne de la province civile de Québec, nous a engagé, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, à ériger l'année dernière, dans la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré, une confrérie destinée à glorifier cette grande Sainte, en rendant son culte plus universel et plus pratique, et à faire profiter un plus grand nombre d'âmes des grâces que Dieu se plaît à répandre sur ses dévots serviteurs. C'est aussi un moyen d'offrir aux paroisses et aux familles chrétiennes l'occasion d'attirer sur elles sa bienfaisante protection, et de

procurer aux fidèles et spécialement aux pauvres pécheurs, aux malades, aux infirmes, aux moribonds, le précieux avantage de participer aux mérites d'une immense union de prières à sainte Anne et de messes nombreuses en son honneur.

Cette confrérie, érigée le 27 septembre 1886, a été élevée au rang d'une archiconfrérie par Notre Saint-Père le Pape, par un rescrit du 26 avril 1887, avec tous les droits, honneurs et privilèges que ce titre suppose. Toutes les confréries érigées en l'honneur de sainte Anne dans le Canada et les Etats-Unis peuvent y être affiliées. Pour cela il faut qu'elles aient été érigées canoniquement par l'Ordinaire du diocèse et que les directeurs, avec sa permission, en demandent l'affiliation au Révérend Père Rédemptoriste, curé de Sainte Anne de Beaupré, qui est autorisé par l'indult pontifical à l'accorder.

Notre-Seigneur a promis que *là où deux ou trois personnes seront réunies en son nom, il sera au milieu d'elles : Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum* (MATTH., XVIII, 20). En vertu de cette promesse divine, chaque membre d'une confrérie, en mettant dans le trésor commun le fruit de ses bonnes œuvres et de ses prières, ne peut que s'enrichir. De même que le feu, en se communiquant à de nouvelles matières inflammables, loin de perdre son activité, la voit au contraire s'accroître à mesure qu'il s'étend, de même aussi la charité chrétienne, qui est un feu allumé par Jésus-Christ (LUC, XII, 49), multiplie les mérites et la valeur des bonnes œuvres, à proportion de la communication que l'on en fait à ses frères. Toutes les prières, tous les actes de charité qui se font par les membres d'une confrérie, deviennent le patrimoine commun de chaque confrère pendant sa vie, et servent à soulager son âme après la mort. Tous sont donc enrichis sans que personne ait été appauvri.

Les nombreux pèlerins qui, de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, viennent au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, s'en retournent emportant avec eux une foi plus vive, une confiance plus ferme dans la puissante intercession de cette Sainte. Leur cœur reste en quelque sorte dans ce sanctuaire où depuis plus de deux siècles la voix de Jésus se fait entendre avec tant de douceur et de force pour convertir les pécheurs, et où sa volonté se manifeste d'une manière si admirable par les merveilleuses guérisons que sainte Anne obtient à ceux qui l'invoquent avec confiance. Voilà pourquoi un si grand nombre de pèlerins aiment à revoir ce sanctuaire, où ils ont éprouvé tant de consolations et obtenu tant de faveurs. Et ceux qui ne peuvent pas y revenir se rappellent toujours avec bonheur les douces émotions qu'ils y ont éprouvées. La confrérie contribuera puissamment à les entretenir tous dans ces sentiments de foi et de confiance, qui leur mériteront de nouvelles faveurs spirituelles et temporelles.

Les pèlerins ne seront pas les seuls à profiter des avantages de cette confrérie. Ceux qui n'ont pas encore eu ce bonheur, et ceux que des obstacles insurmontables empêchent peut-être de songer à ce voyage, trouveront dans leur affiliation à la confrérie une consolation de n'avoir pu encore, ou de ne pouvoir peut-être jamais venir honorer et invoquer sainte Anne dans son église. En pratiquant fidèlement les exercices de piété prescrits par le règlement, ils se transporteront en esprit dans ce sanctuaire béni, et la Bonne sainte Anne, qui lira dans leur cœur, les reconnaîtra pour ses enfants, les pressera sur son cœur maternel, essuyera leurs larmes, et fera pour eux ce qu'elle aurait fait s'ils fussent venus en personne. Le malheur même qui les prive de la joie de venir l'y invoquer, sera pour cette tendre mère une raison de plus de s'intéresser à leur sort.

A ces causes et le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous ordonnons et réglons ce qui suit :

Nous exhortons Messieurs les Curés et Missionnaires de l'archidiocèse à nous demander un diplôme établissant la confrérie de la Bonne sainte Anne dans leur paroisse et mission ; et ensuite à la faire affilier à l'archiconfrérie en s'adressant au Père Rédemptoriste, curé de Sainte-Anne de Beaupré.

Les pèlerins sont libres de se faire inscrire dans le registre de la confrérie de leur propre paroisse, ou bien à Sainte-Anne de Beaupré, en s'adressant dans la sacristie à la personne chargée de ce soin.

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Québec sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 15 avril 1888, en la fête de la Très Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph.

E.-A. CARD, TASCHEREAU,

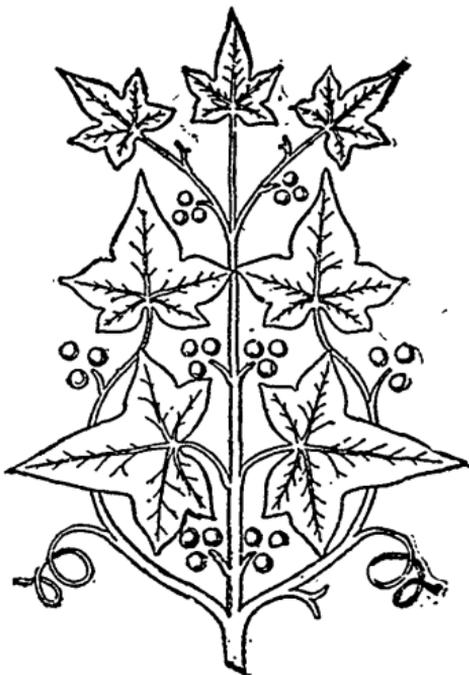
Arch. de Québec,

L. † S.

Par Son Eminence,

C. A. MAROIS, ptre, C. S.,

Secrétaire.





RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES



INTENTIONS GÉNÉRALES

Le triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII.
La Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.
La canonisation des Vénérables François de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Mère d'Youville, Jean-Népomucène Neumann, et autres serviteurs et servantes de Dieu morts en odeur de sainteté dans l'Amérique du Nord.



DÉFUNTS

ANGE-GARDIEN : M. Edouard Bernard. — CHICAGO, ILL. : Louis Tréjeau ; Madeleine Boucher. — DULUTH, MINN. : Joseph St-Georges. — GRAND RAPIDS, MICH. : Mde V^{te} Lachapelle. — IRON RIVER : Une sœur de Mde Sinay Nault. — LAKE LINDEN, MICH. : Louis Fortier ; Cyprien Hubert ; Edouard Fontaine. NASHUA, N. H. : Gédéon Houde ; Pélagie Goyette. — OCONTO, WIS. : Louis Payant. — OTTER LAKE, QUE. : Léonard Hurtubise. — QUÉBEC, Couvent des Sœurs Franciscaines : La Sœur Marie-Désirée, dans le monde Céline Gagné. — STE-ANNE DE BEAUPRÉ : Georgiāna Simard, épouse d'Abel Allaire. — ST-BENOIT : Johnny Brazeau. — ST-CASIMIR : Mde Alarie. — ST-JÉROME DE TERRE-BONNE : Louis Charbonneau. — SANDY BAY ; François Lévêque. — STADACONA : Onésime Racine. — TADOUSSAC : Louise Tremblay. — Un autre défunt.

INTENTIONS PARTICULIÈRES

BARAGA, MICH. : Mde Frank Foucault : « Je suis bien nerveuse, et je demande de prier pour moi. » Off. : \$1.00. — EAST LONG MEADOW, MASS. ; Mde S. H. Bourgeois, abonnée : « Je demande de l'ouvrage pour mon mari. » Off. 50 cts. — FALL RIVER, MASS. ; une abonnée : « Je demande ma guérison. » Off. : \$1.00. — MALBORO, MASS. ; L. B. : « J'implore le secours de la Bonne sainte Anne pour obtenir une faveur spéciale. » Off. : \$5.00.

Une autre personne, Mde G. G. demande la conversion de son mari. Off. : 25 cts.

AUTRES INTENTIONS. — Abonnés : 130. — Actions de grâces : 22. — Bonnes morts : 23. — Conversions : 34. — Curés et paroisses : 2. — Emplois désirés : 12. — Enfants : 13. — Entreprises : 4. — Etudiants : 4. — Familles : 33. — Grâces temporelles : 8. — Grâces spirituelles : 12. — Infirmes : 10. — Institutrices : 4. — Intentions particulières : 21. — Ivrognes : 20. — Jeunes gens : 10. — Jeunes filles : 6. — Malades : 84. — Ménages désunis : 12. — Mères de familles : 10. — Missions et retraites : 6. — Patience et résignation : 5. — Peines d'esprit : 7. — Pères de familles : 14. — Persévérances : 3. — Personnes en danger de perdre la foi : 3. — Protestants : 3. — Vocations : 15. — Voyageurs : 3. — Zélateurs et zélatrices : 12.

